

## PROCEDURE MUTATIONS 2009 / 2010

La procédure de mutations entre dans l'ère Gest'hand. Vous trouverez ci-dessous la description de cette procédure (power point). Lisez la attentivement, car elle est différente avant et après le 30 juin 2009.

### IMPORTANT A SOULIGNER

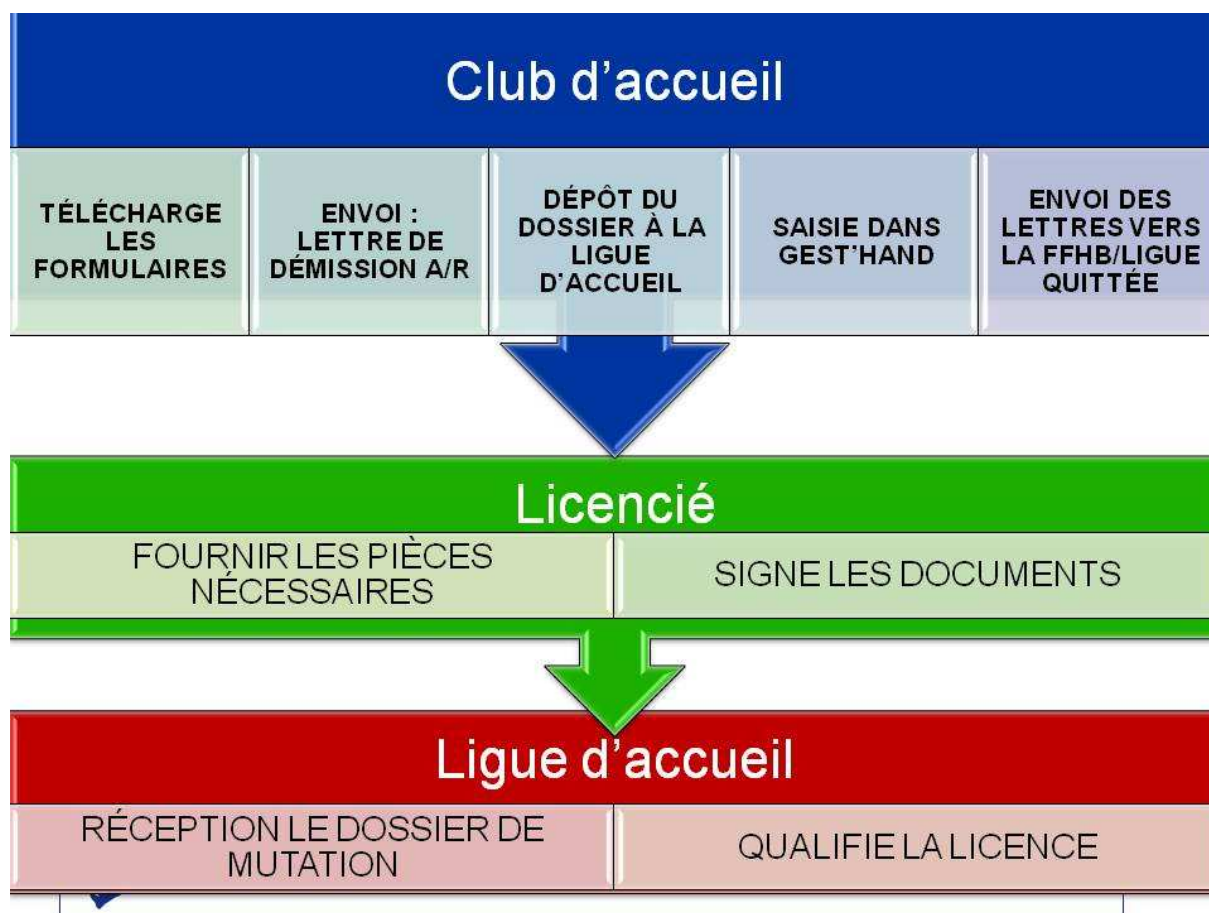
- Dans la photo 4 la facturation évoquée concerne la facturation de la ligue par la fédération.
- **Le club doit obligatoirement joindre à chaque dossier le chèque correspondant au tarif suivant, sinon la mutation ne sera pas validée et sera retournée au club.**

MUTATION	
DIRIGEANTS	GRATUIT
PLUS DE 18 ANS (1990)	129€
17 & 18 ANS (1991-1992)	85€
AVANT 17 ANS (de 1993 à 1997)	64€

- (1) ATTENTION : LE TARIF INDIQUE NE COMPREND PAS LE COUT DE LA LICENCE QUI DOIT ETRE ACHETEE A PART



- LA **SUPPRESSION** D'ACHAT DU CARTON DE MUTATION EN LIGUES OU COMITES
- LES DOCUMENTS DE MUTATION SONT **TELECHARGEABLES** EN PAGE D'ACCUEIL DE GEST'HAND.
  - ☞ Pensez à **enregistrer** les documents sur votre poste de travail.
- UNE FOIS QUE LE DOSSIER DE MUTATION EST **CONSTITUE ET COMPLET**. VOUS POUVEZ **SAISIR** LA MUTATION DANS **GEST'HAND**
  - ☞ GEST'HAND DOIT **PROPOSER MUTER LE LICENCIÉ**, DANS LE CAS CONTRAIRE **PRENEZ CONTACTE AVEC LA LIGUE**.
- TOUT CRÉATION DE MUTATION DANS GEST'HAND SERA FACTURÉE





## Présentation des différentes étapes



Le club d'accueil constitue le dossier mutation à déposer à la ligue d'accueil

**ATTENTION:** A PARTIR DE LA DATE D'ENVOI DU RECOMMANDE, VOUS AVEZ 14 JOURS (Art 53.2) POUR DEPOSER LE DOSSIER COMPLET A LA LIGUE DU CLUB D'ACCUEIL. AU DELA LE DOSSIER SERA NON RECEVABLE



**ON EST TOUS HANDBALLEURS**

